

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DOMART SUR LA LUCE**

SEANCE DU 18 janvier 2010

Convocation du 14 janvier 2010

Le dix-huit janvier deux mil dix à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard DUFOUR, Maire.

Etaient présents : BINET, CARON CHAVERON, DELIENS, DRODE DUFOUR,
GAUDRILLER, HERLY, PILLON, WALLET

Etait excusée : ELOY,

Secrétaire de séance : Madame Colette CHAVERON

Objet : Révision location de la parcelle ZB n°21

Monsieur le Président informe les conseillers présents que Monsieur D'HAUTEFEUILLE Gérard, agriculteur, cultive actuellement le chemin d'exploitation cadastré ZB n°21, lieu-dit « le Santerre » appartenant à la commune pour une superficie de 30 ares.

Le conseil municipal, ayant pris acte de l'accord verbal de Monsieur D'HAUTEFEUILLE Gérard, décide, après avoir délibéré que cette parcelle cadastrée ZB n°21 occupée par Monsieur D'HAUTEFEUILLE Gérard, sera louée sur la base de 6.50 quintaux par hectare.

Le quintal de blé étant à 26.44€, Monsieur D'HAUTEFEUILLE Gérard devra donc 51.56€ pour l'année 2010.

Cette délibération fera l'objet d'un renouvellement annuel.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Gérard DUFOUR